

Département de médecine de famille, Université McGill
Programme de soins aux personnes âgées
Directeur (directrice) du programme

Relevant directement au directeur du programme de compétences avancées, le directeur (la directrice) du programme de soins aux personnes âgées est responsable de ce programme pour le Département de médecine de famille.

La charge de travail prévue est estimée à ½ journée/semaine – 0,10 ETP en moyenne sur l'année.

Description des tâches

1. Développement et gestion du programme de façon à satisfaire aux normes de l'agrément du CCMF pour le Certificat de compétences avancées en soins aux personnes âgées.
2. Veiller à ce que le programme de soins aux personnes âgées en médecine de famille adhère aux objectifs du cursus Triple C en médecine de famille (visant des soins complets et globaux, orienté vers la continuité pédagogique et des soins aux patients, et centré sur la médecine familiale).
3. Sélection et établissement du calendrier des stages, d'autres activités et événements d'ordre éducatif, et des sites d'enseignement. Les exigences en matière de service dans chaque stage doivent être conformes au contrat de la FMRQ.
4. Organisation du programme d'études qui doit comprendre un projet de travail d'érudition et une séance d'enseignement, et qui peut comprendre une demi-journée d'enseignement, des séances au centre de simulation, de la formation en habiletés techniques, des examens sur la formation, des ateliers ou des tournées. Tout doit être adapté aux besoins et mis à jour continuellement.
5. Organiser la supervision appropriée en clinique ou recherche des résidents (R3) du programme de soins aux personnes âgées.
6. Évaluer les résidents conformément aux politiques de la formation médicale postdoctorale en vigueur à la Faculté, par l'entremise d'un comité de compétence des résidents qui se réunit tous les trimestres pour suivre les progrès des résidents et faire des recommandations sur leur promotion. Si un résident éprouve des difficultés académiques, concevoir une formation de mise à niveau ou FLEX adaptée et conforme aux règlements de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, en collaboration avec le président du Comité de compétence. De concert avec le Comité de compétence des résidents, remplir la fiche d'évaluation en fin de formation (FITER).
7. Bien connaître les politiques de l'Université McGill (dont le Code de conduite de McGill).
8. Veiller à ce que chaque résident ait un conseiller pédagogique, que des rencontres d'aide pédagogique aient lieu régulièrement et que le conseiller pédagogique reçoive un soutien adéquat.

9. Assurer le respect des politiques de la Faculté de médecine et des sciences de la santé en matière de bien-être des résidents. Bien connaître les services du Bureau SOURCES de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, qui offre du soutien en matière de bien-être aux résidents et aux fellows durant leur formation médicale postdoctorale à McGill.
10. Sélection des candidats à admettre au programme conformément aux règlements du CaRMS (s'il y a lieu) et de la FMPD.
11. Participer au processus d'agrément du programme, du département et de l'université ainsi qu'aux visites d'agrément, et mener un examen continu du programme, en particulier :
 - Les buts et objectifs (tous les deux ans)
 - L'utilisation optimale des ressources et des locaux disponibles (examen annuel)
 - Les outils d'évaluation permettant de mesurer la performance d'un résident dans tous les domaines, selon les rôles CanMEDS et les principes du CMFC (tous les deux ans)
 - Les opinions et préoccupations des résidents, ainsi que l'évaluation officielle par les résidents des membres du corps professoral, des stages et du programme de formation (chaque année)
12. Voir à ce que le programme de soins aux personnes âgées en médecine de famille reçoive tous les fonds alloués par le Bureau de la FMPD
 - Fournir tous les ans un bilan financier clair des dépenses liées à la formation médicale postdoctorale au vice-décanat, FMPD, en incluant toute demande de financement additionnel, avec l'appui de l'agent des finances du Département de médecine de famille.
13. En tant que directeur ou directrice du programme de soins aux personnes âgées, participer aux réunions du comité du programme de compétences avancées du Département de médecine de famille (au moins 4 réunions par année).
14. Organiser et présider les réunions trimestrielles du CFR pour le programme de soins aux personnes âgées : communiquer l'ordre du jour et les dossiers joints avant une réunion, fournir le procès-verbal après chaque réunion, et veiller à ce que les mesures recommandées soient mises en œuvre et communiquées au comité. Assurer de nommer un autre médecin-scientifique pour présider le comité de compétence des résidents en médecine familiale pour les soins aux personnes âgées (RCC).
15. Veiller à ce que toute information nécessaire soit fournie aux professeurs s'occupant de la supervision des fellows en soins aux personnes âgées, dont les Buts et objectifs du programme de compétences avancées (tous les ans).
16. Si nécessaire, assister aux réunions du comité de la FMPD ou aux ateliers de la FMPD (comme la préparation à l'agrément). Assister à la retraite annuelle du Département de médecine de famille.

QUALIFICATIONS

- Être membre du Département de médecine de famille de l'Université McGill et avoir un certificat en médecine de famille du CMFC (Collège des médecins de famille du Canada)
- Solides aptitudes à la communication et habiletés interpersonnelles
- Aptitude démontrée en enseignement
- Aptitude à diriger
- Aptitude à promouvoir les intérêts des résidents
- Connaissance pratique des principes de la formation médicale postdoctorale

L'Université McGill souscrit à la diversité et à l'équité en matière d'emploi. Elle accueille favorablement les demandes d'emploi: des femmes, des peuples autochtones, des minorités ethniques, des personnes handicapées, des personnes de toutes orientations et identités sexuelles, des minorités visibles, et d'autres personnes qui pourraient contribuer à une plus grande diversité.

Les personnes intéressées devraient envoyer leur lettre d'intention et un curriculum vitae à l'attention de:

Dahlia Campoli, Administratrice des affaires académiques
Département de médecine de famille, Université McGill
acad-ga2.fammed@mcgill.ca

Date limite d'inscription: 31 août 2025